Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2016)

Heft: 1

Artikel: Sondage auprès d'ambassades

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-681879

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SONDAGE AUPRÈS D'AMBASSADES

Les priorités de politique énergétique?



Japon: Notre politique énergétique mise avant tout, toujours sous l'angle de la sécu-

rité, sur un approvisionnement stable et bon marché, tout comme le respect de l'environnement. L'accent est mis sur la constitution de réserves d'énergie pour les cas d'urgence, la préservation de la concurrence entre les fournisseurs ainsi que l'accroissement de l'autarcie énergétique par le développement des ressources du pays.

Changement des 15 dernières années?

Si la sécurité d'une centrale nucléaire est confirmée par la commission de réglementation de l'énergie nucléaire, nous procédons à sa remise en service. Le gouvernement soutient par ailleurs le recours à l'hydrogène comme source d'énergie et le développement d'un système et d'une infrastructure correspondants.

Le mix énergétique à 2050?

Notre pays dispose d'une perspective à moyen terme pour les 20 prochaines années. Les années 2018 à 2020 seront consacrées à la mise en œuvre des réformes visant à établir un approvisionnement stable. La progression du mix énergétique implique notamment la remise en service des centrales nucléaires, l'introduction des énergies régénératives et la prise en compte des débats climatiques internationaux.



Mexique: Le Mexique élabore une nouvelle politique énergétique. Le gouverne-

ment met en œuvre des réformes structurelles de grande envergure dont le but est de susciter des investissements et de moderniser le secteur grâce à une part d'énergies propres aussi élevée que possible, une diminution des coûts de production, des champs pétrolifères rentables, et des mesures de protection de l'environnement. La réforme doit s'effectuer sans privatiser les entreprises publiques produisant des carburants fossiles et de l'électricité. Le secteur de l'énergie est confronté à de gigantesques défis: de 2004 à 2013, la production de pétrole a passé de 3,4 millions à 2,5 millions de futs par an. En 1997, seul 3% du gaz naturel était importé, aujourd'hui, nous en sommes à 30%.

2,5 millions d'emplois seront créés d'ici 2025 grâce à des investissements dans la promotion du pétrole, dans la production, le transport et la distribution de l'électricité et dans le traitement des carburants fossiles, leur approvisionnement et leurs dérivés. La réforme supprimera les obstacles à l'accroissement des capacités en matière d'énergies renouvelables. La production d'électricité à l'aide de sources d'énergie plus propres sera encouragée par des certificats.

France: En 2007, le Grenelle de l'environnement s'était fixé un objectif de maîtrise de la demande énergétique ainsi que la promotion des énergies renouvelables. La loi de la transition énergétique 2050 a précisé ces objectifs. Le point important est donc de réduire les émissions de gaz à effets de serre et de développer les énergies renouvelables.

La position sur l'énergie nucléaire a évolué au cours des 15 dernières années, avec un objectif de diminution de la part du nucléaire dans le mix énergétique, ainsi que l'introduction des énergies renouvelables.

Le scénario le plus contraignant de l'Agence de l'environnement prévoit une baisse de plus de 50% de la consommation énergétique par rapport à 2010 (151 Mtep [tonnes d'équivalent pétrole] consommés – seuls 82 Mtep en 2050). Le mix énergétique se composait en 2010 de 12% d'énergies renouvelables, cette part doit augmenter à plus de 55% jusqu'en 2050. Une part de nucléaire subsisterait cependant.



Chili: La Politique énergétique propose une vision du secteur énergétique jusqu'à

2050, qui correspond à un secteur énergétique fiable, durable, inclusif et compétitif. Cette vision obéit à une approche systémique dont le principal objectif est de parvenir à garantir la fiabilité de tout le système énergétique et de la maintenir.

Une grande crise de l'électricité en 1999, ainsi que celle du gaz naturel argentin à partir de 2005 ont fait que la sécurité de l'approvisionnement énergétique dans des conditions strictes d'efficacité économique et en agissant en harmonie avec le développement durable du pays est devenue un des objectifs principaux du pays.

Nous comptons sur la sécurité et la qualité de l'approvisionnement; l'énergie en tant que moteur du développement; la compatibilité avec l'environnement; et l'efficacité et l'éducation énergétique. Nous voulons promouvoir les énergies renouvelables et élaborer des lignes directrices pour traiter les impacts environnementaux globaux. (his)